



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice  
[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

בס"ד

### **I- « Pardon » (suite)**

#### **5- « Mé'hol lanou malkénou ki fachaanou » Absous-nous, notre Roi, car nous avons péché**

##### **a- Que signifie « Mé'hila » ?**

Le terme « mé'hila » vient de la racine « 'hallal », qui signifie vide (d'où le nom de la flûte 'hallil). Le corps, après sa mort, est appelé, 'hallal car il est vidé de la néchama.

La « mé'hila » consiste à affaiblir, à vider la faute de son contenu et donc à l'effacer totalement.

##### **b- Pourquoi dit-on ce terme en deuxième ?**

Hachem est un père qui nous aime et nous sommes Ses enfants.

En Lui désobéissant, nous provoquons la détérioration de nos relations.

Au début, nos transgressions sont considérées comme de simples « 'Hataïm », des fautes involontaires, et nous employons le terme assez bénin de « séli'ha », pardon, pour implorer notre Père de ne pas en tenir compte.

Mais lorsque le fils rebelle refuse de s'amender, son attitude ressemble à de la provocation : ses fautes deviennent des « Péchaïm », des fautes intentionnelles.



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

בס"ד

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice  
[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

Hachem dissimule alors Sa compassion de père. Pour obliger le fils rebelle à se repentir, Il endosse le rôle de « Mélekh », de Roi.

Le pêcheur, maintenant, doit faire un effort bien plus sérieux et il ne peut se contenter de demander le pardon : il doit demander « mé'hila », l'absolution, l'effacement total de ses fautes.

### **6- « Ki K-el tov vé'sala'h ata » Car Tu es un Dieu bon et qui pardones**

Nous employons à nouveau le terme de « Séli'ha », car explique le Aboudaram, la « Séli'ha » a ceci de particulier qu'elle retire l'impureté que l'homme a intégré à cause de la faute.

C'est la raison pour laquelle nous disons qu'Hachem est « bon » car il pourrait nous pardonner mais l'impureté qui nous a investis lors de la faute, pourrait rester gravée sur nous et notre service d'Hachem s'en trouverait affecté.

Aussi, Hachem, notre Père (c'est le terme approprié à la « séli'ha ») nous nettoie de cette impureté, comme un père qui lave son enfant de ses saletés, ce que ne fait pas un roi.



**Attention ! Une bénédiction de la Amida vous est expliquée régulièrement**



## **TEFILAH**

Beth Hamidrach TORAT HESSED VEDAVID de Saint Brice  
[www.hessedvedavid.com](http://www.hessedvedavid.com)

בס"ד

### **7- « Baroukh ata... 'hanoun hamarbé lisloa'h » ...Clément, qui pardonne largement**

Hachem nous traite avec une compassion et une grâce infinies. Non seulement, Il pardonne nos fautes, mais Il ne nous en tient absolument pas rigueur.

Plus encore, lorsque nous implorons Son pardon, Il nous considère avec une bonté et une grâce redoublées.

Nous disons « abondamment » car Hachem pardonne même lorsqu'une personne est tombée plusieurs fois dans le même péché.

Envers le « multi récidiviste », Sa main reste ouverte.

De plus, Il pardonne abondamment, plus que ce que l'homme lui-même Lui demande, selon l'enseignement de nos Sages (Bérakhot 12b) : « A celui qui, ayant commis une infraction, en éprouve de la honte, on pardonne toutes ses fautes ».

En d'autres termes, si, en plus de la Téhouva qu'il a accomplie, l'homme est gêné à l'idée d'avoir mal agi et a honte de son inconduite, celle-ci lui est complètement pardonnée.

Enfin, Hachem pardonne abondamment en ce qu'Il offre à l'homme de nombreux moyens de faire absoudre ses fautes.